

Habilitation électrique niveau H0VB0 Exécutant - Initial et Recyclage

Objectifs pédagogiques :

- Exécuter des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension
- Appliquer les prescriptions en matière de prévention du risque électrique, définies dans la norme NF C 18-510.

Personnes concernées et prérequis :

Personnel électricien ou non électricien, chargé : Personnel ne réalisant aucune opération d'ordre « électrique mais accédant à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique.

Prérequis : Aucun.

Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité et sécurité électrique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques/jeux de rôles.
- Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, proposition de titre d'habilitation si réussite aux épreuves théoriques et pratiques, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires. Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques. Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid. Formation soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail : déclaration sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.*

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

Délais accès :

Selon les disponibilités des formateurs/trices.

Accessibilité :

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

PARTIE THEORIQUE

- L'évaluation des risques
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé d'opération BE Manœuvres et HE Manœuvres : rôle et opérations
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations

Si recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire.

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques,
- De faire une mise hors tension
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité
- De réaliser une manœuvre d'exploitation
- D'évoluer dans une zone protégée
- D'échanger des documents liés aux opérations
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS SAUF SI CHANGEMENT POSTE.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr